

P3.P 01Projet 01
Priorité 3

Création d'un atelier rural à vocation commerciale à Baillonville

Brève description :

L'atelier rural est un bâtiment communal pouvant accueillir une ou plusieurs entreprises. Aucun aménagement spécifique n'est prévu dans un atelier rural. Celui-ci se doit d'être suffisamment modulable pour accueillir des entreprises variées. On retrouvera toutefois systématiquement un ou plusieurs bureaux administratifs et des espaces sanitaires. L'atelier rural est loué par la commune aux petites et moyennes entreprises :

- en phase de lancement. Il leur évite ainsi les investissements lourds de départ tel que l'achat d'un bâtiment.
- en voie d'expansion ou de diversification. Il leur donne le coup de pouce nécessaire pour s'agrandir ou explorer de nouveaux marchés.

L'atelier rural vise ainsi à fixer et développer des activités économiques et à soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois dans le pôle central que constitue le village de Baillonville.

Objectifs visés :

✓	Objectif 4	Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les
		candidats à l'installation



P3.P 02 Projet 02 Priorité 3

Développement d'un nouveau projet pour l'accueil de la petite enfance

Brève description:

A Somme-Leuze, le nombre de places disponibles dans la commune par rapport au nombre total d'enfants de la commune âgés de 0 à 2,5 ans est faible (le taux ONE est de 21,9 % - chiffres de 2010).

Il s'agit donc de prévoir un nouveau projet pour l'accueil de la petite enfance qui prendra la forme, soit d'une crèche, soit d'une maison communale d'accueil de l'enfance.

Objectifs visés :

√	Objectif 4	Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation
✓	Objectif 6	Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs



P3.P 03 Projet 03 Priorité 3

Intitulé projet :

Rénovation de la salle de Nettinne

Brève description:

La commune a fait une visite des lieux pour estimer les travaux nécessaires (toiture, plafond, peintures, toilettes...); l'asbl qui est propriétaire devra ensuite voir ce qu'elle peut faire. La commune pourrait apporter une aide, par exemple via Eté Solidaire. Dans le cas où le bâtiment serait cédé à la commune, la rénovation pourrait être prise en charge dans le cadre du développement rural,

Objectifs visés :

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
√	Objectif 6	Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs
✓	Objectif 7	Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur



P3.P 04 Projet 04 Priorité 3

Réaménagement de la salle de Noiseux et de la buvette du foot

Brève description :

Le projet vise à réaménager la salle de Noiseux à proximité du football. L'objectif est d'offrir une salle conviviale avec un local de réunion et un local de réserve. Le projet prendra également en compte les besoins du club de football afin d'assurer la cohabitation avec la future maison de village. Une attention particulière sera portée aux mesures d'isolation, d'acoustique et de sécurité de la salle.

Objectifs visés :

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer
		davantage de convivialité
✓	Objectif 6	Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs
✓	Objectif 7	Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur



P3.P 05 Projet 05 Priorité 3

Placement d'engins de sport en plein air, accessibles librement

Brève description :

Il s'agit d'aménager un lieu public existant pour y installer des engins de sport en plein air (type « Fitness extérieur ») qui, outre des aires de repos, accueillera 4 modules dont des vélos fixes, en lien avec l'image sportive de la Commune.

Objectifs visés :

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
✓	Objectif 6	Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs



P3.P 06 Projet 06 Priorité 3

Création d'un "park and ride" dans le zoning de Baillonville Nord

Brève description:

Le projet s'inscrit dans le cadre du PiCM du Pays de Famenne. Il s'agit d'aménager un espace de stationnements relais pour les automobilistes désirant prolonger leur trajet en transports en commun. En effet, le nouveau projet des TEC prévoit la création d'une ligne rapide Liège – Marche-en-Famenne avec la création d'un arrêt au niveau du zoning de Baillonville Nord.

Objectifs visés :

✓	Objectif 8	Maintenir, développer et promouvoir des alternatives à la voiture
		individuelle



P3.P 07 Projet 07 Priorité 3

Intitulé projet :

Création d'un cheminement piéton entre le lotissement et la maison de village à Hogne

Brève description :

L'objectif est de relier la maison de village de Hogne au lotissement du Parc de Hogne qui s'est développé à sa périphérie.

Le PCDR précédent a permis la réalisation d'une maison de village à proximité du pont du chemin de fer. Il s'agit donc de réaliser une liaison mixte (piétons-cyclistes), en site propre, pour relier directement le lotissement et contribuer, de ce fait, à souder les deux quartiers tout en renforçant le maillage des liaisons cyclables sur la Commune.

Objectifs visés :

√	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
✓	Objectif 9	Poursuivre le développement du réseau de voies lentes, à l'intérieur des
		villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune



P3.P 08 Projet 08 Priorité 3

Epuration des eaux et raccordement à l'égout dans les villages

Brève description :

En 2014, deux stations d'épuration sont existantes à Bonsin (350 EH) et à Noiseux (1500 EH). Cinq autres stations d'épuration supplémentaires sont prévues : Somme-Leuze (600 EH), Baillonville (400 EH), Hogne (600 EH), Sinsin (350 EH) et Heure (300 EH).

Le projet vise à suivre la mise en œuvre par la SPGE de ces projets et proposer des solutions alternatives (épuration communale, épuration groupée, lagunage), pour les autres villages non repris par le PASH et plus particulièrement les villages de Waillet et du Clos Saint-Martin.

Objectifs visés :

✓	Objectif 2	Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis
		environnementaux et énergétiques de demain



P3.P 09 Projet 09 Priorité 3

Parrainage d'initiatives privées de logements intergénérationnels (cohabitations, ...) : soutien administratif, technique...

Brève description :

L'adaptation d'une habitation en logement intergénérationnel est une solution partagée permettant d'apporter une présence rassurante, une aide ponctuelle à la personne qui accueille tandis que la personne accueillie profite d'un logement à prix avantageux

Il s'agira donc d'informer les propriétaires des possibilités, contraintes et avantages de l'adaptation de leur habitation en un logement intergénérationnel.

Cette information prendra la forme d'une publication dans le journal communal ou sur le site internet. l'ASBL « 1 toit 2 Ages » constitue un partenaire privilégié pour cette action.

Objectifs visés :

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer
		davantage de convivialité
✓	Objectif 3	Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une
		meilleure adéquation aux besoins de la population



P3.P 10 Projet 10 Priorité 3

Organisation de rencontres sportives sur les aires multisports

Brève description :

Le sport est une valeur soutenue à Somme-Leuze avec plus de 20 associations sportives et de nombreuses infrastructures sportives publiques : terrains de football, terrains de tennis et des aires multisports à Heure, Sinsin, Bonsin, Nettinne, Noiseux, Somme-Leuze et Hogne.

Le projet vise à accompagner le développement de ces infrastructures sportives par l'organisation de manifestations spécifiques, à caractère sportif, qui permettront de mettre en valeur les aires multisports et les associations sportives de la commune et de faciliter l'appropriation de ces sites par la population.

Objectifs visés :

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
✓	Objectif 6	Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs



P3.P 11 Projet 11 Priorité 3

Création d'un local de jeunes et d'une extension à la salle du village à Sinsin

Brève description:

Plusieurs considérations sont à prendre en compte pour ce projet :

- Un comité de jeunes est un facteur de cohésion important (cf. Somme-Leuze où les jeunes restent en contact, se retrouvent au village...) ; il faut donc le soutenir.
- Un peu de « vivre ensemble » est primordial pour éviter que la commune ne finance un local pour chaque association dans chaque village.
- On peut comprendre le souhait des jeunes (une vingtaine) de disposer d'un local pour plus de facilités, pour en assurer la déco...
- Le Patro de Sinsin fonctionne bien et rassemble environ une centaine de personnes ; il n'a donc guère de place. L'asbl qui est propriétaire de la salle a un projet d'extension mais il faut le financer.

En conclusion, ce projet devra faire l'objet d'une évaluation à moyen terme, en fonction de l'évolution du comité de jeunes et de l'extension de la salle.

Objectifs visés :

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer
		davantage de convivialité
✓	Objectif 7	Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur



P3.P 12 Projet 12 Priorité 3

Aménagement d'un espace public plus cohérent et convivial sur le périmètre compris entre l'épicerie et le parvis de l'église à Somme-Leuze

Brève description :

A Somme-Leuze, le centre du village comprend l'école, l'église, la pharmacie, l'épicerie... Les espaces publics de part et d'autre de la voirie régionale ont fait l'objet d'aménagements (dans le cadre du développement rural) par le passé mais vieillissent mal et sont désormais obsolètes. Le projet contribuera à renforcer et pérenniser l'activité commerciale encore présente sur le lieu. La CLDR a plusieurs propositions :

- Revoir l'aménagement (côté épicerie) qui date de la fin des années '80 et donner un aspect plus convivial à la place.
- Intégrer la voirie régionale dans les espaces publics et sécuriser sa traversée (avoir un aménagement cohérent sur le périmètre compris entre l'épicerie et le parvis de l'église).

Le projet sera étudié en prenant en compte les réflexions du PiCM du Pays de Famenne.

Objectifs visés :

√	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
✓	Objectif 4	Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation
✓	Objectif 5	Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la Commune et les acteurs locaux concernés
✓	Objectif 10	Renforcer la sécurité de tous les usagers



P3.P 13 Projet 13 Priorité 3

Intitulé projet :

Création de logements publics kangourous

Brève description :

Dans un logement kangourous, en général, la personne âgée occupe le rez-de-chaussée de sa maison, tandis que la famille occupe le reste de sa maison, en encourageant l'échange de services.

Les projets seront réalisés, soit dans des nouveaux logements spécifiquement conçus, soit via la restauration de bâtiments existants.

Objectifs visés :

✓	Objectif 3	Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une
		meilleure adéquation aux besoins de la population



P3.P 14 Projet 14 Priorité 3

Ouvrir le débat à l'échelle du Pays de Famenne sur l'opportunité d'une révision globale du plan de secteur

Brève description :

Comme le montrent les différents PCA réalisés afin de régulariser et d'harmoniser la situation de fait, la Commune de Somme-Leuze est confrontée à de nombreuses incohérences du plan de secteur sur son territoire dont les impacts sont négatifs sur la structuration des villages.

L'objectif du projet est de mener une réflexion à long terme afin de proposer une révision globale du plan de secteur intégrant les caractéristiques de la situation actuelle et particulière de la commune, ainsi que les enjeux futurs en termes d'aménagement du territoire.

Afin de renforcer la cohérence de la réflexion, le projet devra être initié à l'échelle du bassin de vie, comme par exemple à l'échelle du Pays de Famenne.

Objectifs visés:

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
✓	Objectif 3	Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une meilleure adéquation aux besoins de la population
√	Objectif 9	Poursuivre le développement du réseau de voies lentes, à l'intérieur des villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune



P3.P 15 Projet 15 Priorité 3

Etude pour des possibilités de Glamping et logements insolites

Brève description:

Le projet vise à permettre l'implantation de formes innovantes de logements touristiques sur la Commune afin de soutenir le développement du tourisme.

L'étude visera donc à analyser les différentes formes de logements touristiques originaux que l'on observe, notamment dans les pays voisins, et d'analyser, par la suite, les différents freins (urbanistique, économique, culturel) que pourraient rencontrer ces projets. L'étude proposera enfin des pistes de solutions permettant de faciliter le développement de cette forme de tourisme sur la Commune de Somme-Leuze.

Objectifs visés :

✓	Objectif 5	Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la
		Commune et les acteurs locaux concernés



P3.P 16 Projet 16 Priorité 3

Intitulé projet :

Aménagement de carrefours sur la N63

Brève description :

Le projet vise à aménager les carrefours suivants afin d'en améliorer la sécurisation :

- la N63 et Rabozée (au niveau du magasin La main verte)
- la N63 et la rue de la Chapelle (en face du zoning)
- Déplacement par la Zone de police du radar sur la N63 avant le carrefour à hauteur de Rabozée dans le sens Liège-Marche.

Les projets seront étudiés en prenant en compte les recommandations du PiCM du Pays de Famenne.

Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓ Objectif 10 Renforcer la sécurité de tous les usagers



P3.P 17 Projet 17 Priorité 3

Intitulé projet :

Révision de l'aménagement du carrefour de Waillet

Brève description:

Le projet concerne le carrefour du village de Waillet car les aménagements actuels sont peu adaptés.

Le projet proposera un nouvel aménagement dont les objectifs principaux sont :

- Sécurisation de l'intersection pour les automobilistes.
- Sécurisation de la traversée des piétons.
- Création d'espace de repos et de convivialité et amélioration de la qualité paysagère du lieu.

Objectifs visés :

✓	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
✓	Objectif 10	Renforcer la sécurité de tous les usagers



P3.P 18 Projet 18 Priorité 3

Etude et aménagement d'un centre polarisateur de la Commune à Baillonville en intégrant les différentes fonctions et services

Brève description :

Le projet vise à intégrer le développement futur du village de Baillonville dans la perspective de créer un réel centre polarisateur de la Commune.

En 2014, les principales infrastructures de services ainsi que différents projets à l'étude laissent présager un développement important du village (Administration communale, CPAS, maison de village, pharmacie, futur atelier rural, futur home, hall sportif et, à terme, le projet de maison multiservice...).

Le projet vise donc à intégrer ces différents projets dans les documents urbanistiques futurs (plan de secteur, schéma de développement communal, schéma d'urbanisation, plan d'ancrage du logement,...), pour inscrire le village comme centre polarisateur de la Commune.

Objectifs visés:

√	Objectif 1	Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
✓	Objectif 3	Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une
		meilleure adéquation aux besoins de la population



P3.P 19 Projet 19 Priorité 3

Aménagement du carrefour entre la rue de Forêt et la N63

Brève description:

Le projet consiste à aménager le carrefour de manière plus sécurisée.

Le carrefour entre la rue de Forêt et la N63 pose problème. En effet, les personnes venant de Durbuy empruntent la rue de Forêt pour retrouver la N63 vers Liège, pour éviter de devoir aller jusqu'au carrefour de Baillonville. Ce carrefour est donc fort fréquenté mais pas aménagé.

Objectifs visés :

✓	Objectif 10	Renforcer la sécurité de tous les usagers
---	-------------	---



P3.P 20 Projet 20 Priorité 3

Intitulé projet :

Augmentation de l'offre en bibliothèque

Brève description :

La volonté est d'évoluer vers une structure plus professionnelle à moyen ou long terme. Il faudrait donc une bibliothèque centrale (avec un bibliothécaire), tout en conservant les autres points (échanges d'ouvrages, possibilité de commande au point central via Internet...).

Objectifs visés:

\checkmark	Objectif 6	Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs
--------------	------------	--



P3.P 21 Projet 21 Priorité 3

Intitulé projet :

Elaboration d'un schéma d'urbanisation pour l'extension de la ZAE de Baillonville Nord

Brève description :

Pour rappel, la Commune dispose actuellement de deux parcs d'activités économiques : le parc artisanal et PME de Baillonville Sud, actuellement complet et le parc industriel de Baillonville Nord, en cours de développement.

Le développement économique important et le succès exceptionnel qu'a engendré la création de ces parcs d'activités économiques poussent la Commune à continuer le développement de son offre en parcs d'activités économiques.

La première localisation envisagée est l'extension du parc industriel de Baillonville Nord, soit le long de la N63, soit vers l'Est, en direction de Noiseux.

Ceci étant, la Commune ne dispose plus de zone d'activités économiques au plan de secteur. La mise en œuvre de ces ZAE nécessitera donc, au préalable, la réalisation d'un schéma d'urbanisation car les localisations envisagées sont actuellement des zones agricoles au plan de secteur.

Objectifs visés :

✓	Objectif 3	Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une
		meilleure adéquation aux besoins de la population
✓	Objectif 4	Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les
		candidats à l'installation



P3.P 22 Projet 22 Priorité 3

Intitulé projet :

Elaboration d'un schéma d'urbanisation pour la création d'une zone d'activités économiques n °3 à Hogne

Brève description :

Pour rappel, la Commune dispose actuellement de deux parcs d'activités économiques : le parc artisanal et PME de Baillonville Sud, actuellement complet et le parc industriel de Baillonville Nord, en cours de développement.

Le développement économique important et le succès exceptionnel qu'a engendré la création de ces parcs d'activités économiques poussent la Commune à continuer le développement de son offre en parcs d'activités économiques.

La deuxième localisation envisagée est le long de la Nationale 4, dans les environs de Hogne.

Ceci étant, la Commune ne dispose plus de zone d'activités économiques au plan de secteur. La mise en œuvre de ces ZAE nécessitera donc, au préalable, la réalisation d'un schéma d'urbanisation car les localisations envisagées sont actuellement des zones agricoles au plan de secteur.

Objectifs visés :

✓	Objectif 3	Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une
		meilleure adéquation aux besoins de la population
✓	Objectif 4	Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les
		candidats à l'installation



P3.P 23 Projet 23 Priorité 3

Intitulé projet :

Mise en place d'un revêtement anti bruit sur la N4

Brève description:

Le projet vise à remplacer le revêtement de la nationale 4 à proximité des villages (Hogne et Sinsin) par un revêtement limitant les nuisances sonores des véhicules.

La demande a été faite en 2013 à la Région mais il faudra être patient : la zone de Hogne est 800ième sur la liste d'attente et celle de Sinsin est 1000ième.

Objectifs visés :

✓	Objectif 2	Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis
		environnementaux et énergétiques de demain
✓	Objectif 10	Renforcer la sécurité de tous les usagers



P3.P 24 Projet 24 Priorité 3

Création de logements dans le bâtiment de l'Administration communale

Brève description :

Le projet envisage le réaménagement de l'actuel bâtiment de l'Administration communale lorsque cette dernière aura déménagé dans la maison multiservice.

Il s'agira donc de conserver le bâtiment afin de proposer des logements publics.

Le projet proposera une réflexion globale sur la structure du bâtiment, son isolation, son accessibilité (piétons + stationnements), ainsi que sur la mise en place d'une mixité de logements.

Objectifs visés :

✓	Objectif 3	Aménager le territoire et développer des logements diversifiés pour une
		meilleure adéquation aux besoins de la population



P3.P 25 Projet 25 Priorité 3

Création d'une salle d'escalade et l'aménagement d'un terrain de roller en lien avec le hall omnisports

Brève description :

Le projet constitue un complément au projet de construction d'un hall omnisports à Baillonville (Cf. P1 PM05) et vise à proposer, dans un second temps, une salle d'escalade et un terrain de roller à proximité du hall.

Objectifs visés:

✓	Objectif 6	Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs
✓	Objectif 7	Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur